



Blogue de la présidente

« On se demande bien qui joue à l'autruche »



Allez lire et réagissez au tout dernier blogue de la présidente critiquant des propos tenus par la présidente de l'OllQ sur la formation initiale des infirmières. Le blogue de la présidente est accessible depuis la page d'accueil du site Internet de la FIQ.

Projet de règlement sur l'exercice de la profession d'inhalothérapeute en société

La FIQ a fait part au gouvernement de son opposition à l'adoption d'un tel règlement par l'entremise de commentaires transmis à l'Office des professions du Québec. Des préoccupations ont aussi été adressées à l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) qui a tel projet. Ce règlement un permettre essentiellement à aux inhalothérapeutes d'incorporer leurs services professionnels. Pour la Fédération, il s'agit d'un encouragement à l'exode de la main-d'œuvre vers le secteur privé ou encore vers l'exercice en sous-traitance dans les établissements publics.



Réflexion féministe - À lire!

Ne manquez pas de lire la toute dernière réflexion féministe du comité fédéral Condition féminine portant sur la croissance des homicides intrafamiliaux et l'importance de mettre en œuvre des mesures de prévention. Rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet de la FIQ pour y accéder.

Manifestation du 22 juin La FIQ y était!



La FIQ était de la grande manifestation nationale 22 juin dernier à Québec et à Montréal. s'agissait d'une autre occasion pour la Fédération de revendiquer le droit à des services publics

accessibles tels que la santé et l'éducation, le droit d'exercer librement des moyens de pression, une société où l'économie est au service de la population et non l'inverse, et une société où des valeurs de justice, d'équité et de solidarité sont prônées.



La Loi 78 critiquée par l'ONU

La Loi 78, imposée par le gouvernement Charest, a reçu des critiques peu élogieuses de la haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme qui a dit être déçue de voir notre gouvernement restreindre aux étudiant-e-s leur droit de liberté d'association et de rassemblement pacifique. Dans un communiqué émis le 17 juin dernier, l'ONU a également indiqué qu'elle ajouterait le Canada à sa liste de certains des pires agresseurs du monde au regard des droits de l'homme. La Loi 78 a des impacts directs sur les professionnelles en soins qui n'ont, entre autres, désormais plus la possibilité de manifester de façon spontanée pour dénoncer leurs conditions de travail.

Période estivale

Le FIQ Express, sans faire totalement relâche pendant la période estivale, sera mis en ligne à la mi-juillet et à la mi-aout. À partir du mois de septembre, la publication reprendra sa parution tous les deux mercredis.

Passez un bel été!